



## LE GARANT

Votre garant est  votre père  votre mère  autre (à préciser) .....

Nom et Prénom .....

Profession .....

Adresse (si différente de l'adresse familiale) .....

Code postal ..... Ville .....

Tél  .....

E-mail.....

## LISTE DES PIÈCES JOINTES

### ● POUR L'ETUDIANT DEMANDEUR

#### Si c'est votre première demande

- Copie recto-verso de votre carte d'identité en cours de validité
- Frais de 60€ à l'ordre de AGSU correspondant aux frais de dossier  
J'ai bien pris connaissance que mon chèque de frais de dossier sera encaissé dès l'instant où le dossier sera instruit.  
OU virement – IBAN : FR76 1027 8069 0000 0212 9950 120
- Si vous avez fait une demande de bourse pour l'année universitaire à venir, veuillez nous transmettre un justificatif.
- 2 photos (1 photo à coller sur votre dossier + 1 photo pour la résidence)
- 1 RIB

#### Si vous étiez résident en 2024/25

- Copie recto-verso de votre carte d'identité en cours de validité
- Frais de 40€ à l'ordre de AGSU correspondant aux frais de dossier  
J'ai bien pris connaissance que mon chèque de frais de dossier sera encaissé dès l'instant où le dossier sera instruit.  
OU virement – IBAN : FR76 1027 8069 0000 0212 9950 120
- Si vous avez fait une demande de bourse pour l'année universitaire à venir, veuillez nous transmettre un justificatif.
- 1 photo à coller sur votre dossier
- 1 RIB

#### Si vous êtes un étudiant international

- Copie recto-verso de votre carte d'identité en cours de validité ou passeport
- Copie de votre Visa
- Frais de dossier de 60€ à payer par virement - IBAN : FR76 1027 8069 0000 0212 9950 120
- 2 photos (1 photo à coller sur votre dossier + 1 photo pour la résidence)

### ● POUR LA PERSONNE VOUS CAUTIONNANT (GARANT)

- Copie recto-verso de la carte d'identité en cours de validité
- Copie du dernier avis d'imposition complet
- Justificatif de domicile (facture de téléphone, électricité...) datant de moins de 3 mois
- Les trois derniers bulletins de salaire – Pour les professions libérales : une attestation sur l'honneur de vos revenus ou une déclaration comptable.
- 1 RIB

#### **ATTENTION !**

Le garant doit obligatoirement résider en France.

Si vous n'avez pas de garant, vous pouvez contracter la Garantie Visale-Action logement : 03 29 82 03 22 ou [www.visale.fr](http://www.visale.fr).  
Vous pouvez également payer l'intégralité des loyers.

**CE DOSSIER EST À RENVOYER**

Par voie postale : Maison de l'Etudiant,  
Espace Louvière – 88000 Epinal  
Ou par mail à : [juliette@maisonetudiant.fr](mailto:juliette@maisonetudiant.fr)

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié  
*La maison de l'étudiant traitera votre demande dans un délai de 5 à 20 jours.*